

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 AVRIL

A l'occasion des fêtes de Pâques, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas lundi 7 avril.

## Le Truc de l'emprunt municipal

La gabegie qui semble avoir présidé à l'émission de l'emprunt municipal soulève les critiques de la presse républicaine elle-même.

Nous lisons à ce propos, dans le XIX<sup>e</sup> Siècle, des réclamations émanant de différentes personnes, et que le journal de M. Portalis fait suivre des réflexions qu'on va lire :

« Il est certain que dans cette affaire de l'emprunt municipal, comme, hélas ! dans beaucoup d'autres, on s'est odieusement moqué du public.

« Tous les journaux républicains blâment d'ailleurs la prétendue tradition en vertu de laquelle, depuis nombre d'années, ceux qui votent les emprunts municipaux jouissent d'un privilège pour la souscription de ces emprunts. « Que dirait-on, s'écrie à ce propos la Justice, si les députés s'arrogeaient, en matière d'emprunts nationaux, un privilège analogue ? »

« Nous ne voudrions pas enlever à la Justice ses illusions, mais est-elle bien sûre que les députés n'aient jamais profité de souscriptions irréductibles pour les emprunts nationaux, et qu'une réforme des mœurs parlementaires ne soit pas sous ce rapport aussi nécessaire qu'une réforme des mœurs municipales ? »

« Quoi qu'il en soit, il est indispensable que la liste exacte et complète des souscriptions irréductibles soit promptement publiée. Il paraît qu'un certain nombre de conseillers municipaux ont protesté contre la faveur inique de les laisser sous le coup des accusations qui pèsent aujourd'hui sur tout le Conseil. »

Nous ne saurions mieux dire.

On sait aujourd'hui que dans les soixante bureaux ouverts pour la souscription de l'emprunt municipal, il n'a été délivré dans chaque section que 260 obligations irréductibles. Un agent envoyé par l'Administration était chargé d'empêcher un nombre de souscriptions supérieur, et une circulaire avait été envoyée le matin pour prévenir qu'on ne pouvait disposer que de ce chiffre. Les sociétés de crédit étaient prévenues. Nous reviendrons sur ce fait dont tout le monde parle à la Bourse.

Une interpellation aura très certainement lieu à la rentrée des Chambres sur ces scandales républicains.

Les obligations nouvelles de la Ville que se sont attribuées les spéculateurs font aujourd'hui 11 fr. de prime.

On mande de Londres au Figaro :

« Dans les ambassades, on dit que non seulement la Belgique, mais encore la Hollande, la Suisse et la Roumanie vont procéder avec la plus grande activité à l'achèvement de leurs

travaux de défense qui traînaient en longueur depuis quelques semaines, surtout à Bucharest et en Suisse.

« Les libéraux anglais qui rêvaient, il y a huit jours, d'un désarmement général à propos de la conférence de Berlin, sont aujourd'hui plus inquiets que jamais de la tournure que les événements semblent prendre, et même les unionistes sont peu rassurés.

« Personne ne sait au juste jusqu'à quel point Salisbury s'est avancé, sinon avec le gouvernement allemand, du moins avec le prince de Bismarck « personnellement ». Le mot « personnellement » va jouer un rôle considérable dans les explications qui vont être données d'ici peu par le Cabinet à ceux de ses partisans ou de ses alliés qui demandent des éclaircissements.

« L'opinion prédominante dans le monde diplomatique est que l'empereur Guillaume essaie, par ses discours et ses avances, d'entraîner l'Angleterre beaucoup plus loin qu'elle ne veut aller et que les engagements pris par lord Salisbury au sujet du concours de la flotte britannique pour le cas où la paix serait menacée soit par la Russie, soit par la France, n'ont été consentis — et cela verbalement — qu'à la condition que le prince de Bismarck restât au pouvoir. Cela, dit-on, a été une affaire entre lord Salisbury et l'ex-chancelier ; celui-ci venant à disparaître, le premier ministre anglais cherchera à reprendre toute sa liberté d'action. »

## INFORMATIONS

La liste des refusants s'augmente, et pour peu que cela continue, la droite constitutionnelle sera bientôt indépendante de tout calcul, car elle se réduira à zéro.

MM. Roques, député de l'Aveyron, et le comte de Goyon, député des Côtes-du-Nord, déclarent ne point faire partie du groupe.

Nous croyons pouvoir dire que M. Godelle n'entend pas accepter le programme de MM. Piou et Delafosse. Quelques députés avaient pensé qu'il s'agissait de constituer un centre droit, et ils ne se soucient nullement de s'inféoder à un groupe qui ne serait que la doublure plus ou moins mal cousue du centre gauche.

On nous dit que M. Constans aurait envoyé sa carte à tous les adhérents du groupe constitutionnel. Et l'on ajoute que l'information, quoique ressemblant à une ironie, est absolument exacte.

### PROPOS PRÉSIDENTIEL

M. Gavini ayant déclaré à M. Carnot qu'il serait reçu en Corse avec autant de respect par les conservateurs que par les républicains, M. le Président de la République lui aurait textuellement répondu :

« Monsieur le député, en voyage je ne fais pas de politique, je représente la France. »

D'où il il suit que l'élu de quelques centaines de privilégiés représente la France. C'est drôle.

Le mot est à retenir en prévision de l'in-

terprétation que les journaux républicains pourront être tentés de faire des acclamations que recueillera M. Carnot.

### AU DAHOMEY

Dans les six engagements qui ont eu lieu du 22 février jusqu'au 29 mars, nous avons eu :

19 morts, dont 1 officier français tué à l'ennemi ; 4 officiers morts d'une insolation ; 5 soldats français tués ; 41 tirailleurs indigènes tués et 1 milicien tué.

31 blessés, dont 2 officiers français, 1 officier indigène, 2 soldats français, 2 miliciens et 24 tirailleurs indigènes.

### L'INCIDENT DELAHAYE

Le délégué ouvrier de la République à Berlin raconte au Gaulois qu'il a mis ses collègues au pied du mur à propos d'un discours qu'il voulait prononcer à la conférence, et que ceux-là, après l'intervention de M. Herbette, se sont résignés à mettre les pouces.

Plusieurs journaux ont parlé d'un projet de rapprochement de l'Empereur d'Allemagne avec la France.

Rien n'est vrai, assure-t-on, dans ces bruits de tentative de rapprochement, et ce n'est pas l'envoi du 41<sup>e</sup> uhlans à Sarrebourg et du 40<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à Colmar qui sont faits pour les accréditer.

### POURQUOI PAS ?

Le New-York Herald dit qu'il est étonnant que, dans la conférence de Berlin, on n'ait pas pensé à étudier aussi la question du piano.

La conférence, à ce sujet, a été, dit-il, aussi silencieuse que cet instrument lui-même devrait l'être.

Et notre confrère propose tout simplement de limiter à trois heures par jour le travail des pianistes, avec un jour de repos complet obligatoire.

C'est, bien entendu, au nom de l'humanité tout entière que notre confrère réclame ces réformes.

M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, vient de déclarer :

1<sup>o</sup> Qu'il a envoyé 900 hommes au lieutenant-colonel Terrillon, commandant les troupes sur les côtes du Dahomey ;

2<sup>o</sup> Que les pertes actuelles s'élèvent à 19 morts (dont 3 officiers français) et 22 blessés (dont 2 officiers français et 1 officier indigène du Sénégal) ;

3<sup>o</sup> Qu'une expédition est décidée sur Wyddah.

« C'est par ce port, à dit M. Etienne, que les Dahoméens reçoivent leurs armes et leurs munitions. »

### EST-CE LUI ?

On télégraphie de New-York, 2 avril :

« Le bruit court, ce soir, qu'Eyraud, le meurtrier de Gouffé, est entre les mains de la police, à Passo del Norte (Nouveau-Mexique).

» On dit qu'il a été arrêté à la station du

chemin de fer, cette après-midi, au moment où il montait dans le train pour quitter la ville. Son identité serait complètement établie.

« Les autorités de New-York disent que la nouvelle officielle de l'arrestation ne leur est pas encore parvenue. »

On n'a reçu au ministère des affaires étrangères ni à la préfecture de police aucune nouvelle concernant l'arrestation en Amérique d'Eyraud, l'assassin de l'huissier Gouffé.

### EST-CE UN ESPION ?

La gendarmerie d'Argenteuil vient d'arrêter, près du fort de Cormeilles, un individu qui a déclaré se nommer Meyer (Max), âgé de quarante-six ans, né à Bibra (Allemagne) et être de nationalité américaine.

Au moment où les gendarmes l'aperçurent, il se promenait sur le chemin stratégique qui entoure le fort, à huit mètres environ du fossé des fortifications, et tenait à la main une carte qu'il consultait avec la plus grande attention.

Dès qu'il aperçut les agents de l'autorité, il replaça précipitamment sa carte dans la poche intérieure de son pardessus et prit une allure rapide.

Il ne tarda pas à être rejoint.

Devant ses réponses embarrassées et son accent allemand très prononcé, les gendarmes le mirent aussitôt en état d'arrestation.

Il a été trouvé porteur de seize feuillets d'un indicateur de chemins de fer pour les environs de Paris et a déclaré qu'il exerçait la profession de professeur et traducteur de langues vivantes, à Paris, rue de Castellane, 49.

Le parquet et le préfet de Versailles ont été avisés.

Meyer soutient qu'il n'espionnait pas, et que la carte que l'on a trouvée sur lui lui servait à se guider dans le pays, qu'il ne connaissait pas.

## ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Les grèves prennent, en Allemagne, une extension de plus en plus considérable.

Après les mineurs de Dortmund et de Chemnitz, les charpentiers de Munich, les cordonniers de nombre de grandes villes, voici les ouvriers des ports de Lubeck et de Hambourg qui refusent de reprendre leur tâche si on ne leur accorde pas la fixation de la journée de travail à huit heures. Ils réclament aussi une augmentation de salaires ; mais ils paraissent tenir principalement à la réduction du nombre actuel des heures de travail. Dans plusieurs endroits, il y a eu des collisions entre les grévistes et la gendarmerie, et il a fallu procéder à des arrestations.

Il n'est pas mauvais de remarquer que les grèves, qui avaient paru se calmer un instant, redoublent d'intensité au moment où viennent de se séparer les délégués à la Conférence de Berlin.

RUSSIE. — Londres, 3 avril. — Le Daily Telegraph publie un télégramme de Saint-Petersbourg annonçant qu'une émeute de

paysans a éclaté près de Karsan; il y aurait eu une grande effusion de sang.

Une révolte des populations finlandaises paraîtrait imminente.

ITALIE.—Rome s'est abominablement endettée en travaux de luxe depuis quinze ans. Le Gouvernement avait promis à la municipalité de prendre une large part à ces dépenses, mais les armements ont tout englouti et aujourd'hui la capitale ne peut rien obtenir du Trésor. La situation n'est pas gaie; quand il s'agit de dettes et qu'on se rejette la balle... tout accord est bien difficile, d'autant plus que le pays, archipressuré, est à bout de ressources.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 avril 1890.

On a encore réalisé quelque peu au début de la Bourse; en clôture, les cours se relèvent: 3 0/0, 88.50; 4 1/2 0/0, 106.40.

Le Crédit Foncier se négocie à 4,332.50. Le rapport du Conseil d'administration, qui a été lu à l'assemblée du 2 avril, constate la marche progressive des opérations et la prudence extrême qui préside à tous les engagements.

La Banque de Paris est tenue à 783.75. La Banque Nationale du Brésil a été recherchée à 602.50.

Le 26 mars 1890, a eu lieu, sous la présidence de M. Germain Halphen, l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Banque Internationale de Paris qui a statué sur les comptes du premier exercice comprenant la période écoulée entre le 7 juin, date de la constitution de la Société, et le 31 décembre 1889. Les bénéfices nets obtenus pendant cette période ont été de fr. 4,438,290.80, représentant un produit de près de 40 0/0 l'an sur le capital social.

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, du comité de censure et des commissaires des comptes, l'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1889, fixé à fr. 47.50 le dividende de l'exercice 1889, approuvé le report à nouveau du solde des bénéfices de l'exercice 1889 s'élevant à fr. 474,045.40 et nommé MM. de Carrère, Ch. Durand et J. Kulp commissaires chargés de faire un rapport à l'assemblée générale de 1891, sur les comptes de l'exercice 1890.

Un acompte de dividende de fr. 40 ayant été payé le 2 janvier dernier, le solde, soit fr. 7.50, sera payable à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finance.

L'attitude des rentes Portugaises est des meilleures.

L'obligation des Chemins Economiques atteint le cours de 400.

#### PILULES GICQUEL, purgatives. 1f 50

### NOUVELLES MILITAIRES

#### L'INFANTERIE DE MARINE A PARIS

Il est sérieusement question de faire venir un ou plusieurs bataillons d'infanterie de marine pour tenir garnison à Paris.

Dans le monde maritime, on considère que ce serait là un acheminement vers le passage au ministère de la guerre des troupes de la marine, qui formeraient un corps d'armée, le 20.

On dit les généraux d'infanterie de marine très favorables à ce rattachement.

#### LE DUEL DANS L'ARMÉE ALLEMANDE

L'empereur Guillaume vient d'autoriser le duel dans les conditions suivantes:

Désormais aucun duel ne pourra avoir lieu avant qu'une enquête ait été faite par deux colonels, qui ne devront permettre la rencontre que dans les deux cas suivants:

1<sup>o</sup> Voies de fait en public, pour lesquelles on a refusé de faire des excuses;

2<sup>o</sup> Insultes à une dame, parente ou fiancée de l'officier qui envoie le cartel.

Aucune autorisation ne sera accordée quand la querelle provient d'une altercation dans un cercle, au café, ou un endroit de ce genre, quand un des adversaires a déjà été trois fois sur le terrain ou quand un des intéressés est marié et père de famille.

La dernière clause semble annuler tant soit peu les deux autres.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### L'ABBÉ MOREL ET L'ABBÉ MÉRIT

Le 4<sup>er</sup> avril ont eu lieu, en l'église Sainte-Thérèse d'Angers, les obsèques de M. l'abbé Jules Morel, chanoine honoraire d'Angers, consultant de la S. S. Congrégation de l'Index. M<sup>sr</sup> Freppel présidait la cérémonie à laquelle assistaient le clergé angevin et les notabilités de plusieurs diocèses.

Après la messe, célébrée par M. l'abbé Hublot, curé de la paroisse, M<sup>sr</sup> l'évêque d'Angers est monté en chaire et a prononcé l'éloge funèbre de l'abbé Morel. Il a rappelé, à la fin de cette allocution, M. l'abbé Mérit, aux funérailles duquel il n'avait pu assister.

« Ce n'est jamais sans une vive douleur, dit Sa Grandeur, qu'un évêque voit disparaître, les uns après les autres, ceux de ses prêtres qui ont le plus honoré leur diocèse natal par leur talent et leurs vertus. Il y a quelques semaines, la mort nous enlevait prématurément un ecclésiastique éminent, écrivain lui aussi, et des plus distingués; car, sans parler de ses autres travaux d'apologétique, sa brillante étude sur *le Beau* et son ouvrage plus remarquable encore sur *les Epîtres de saint Paul*, ne seront pas oubliés de sitôt. Aux meilleures qualités de l'esprit, M. l'abbé Mérit joignait un zèle vraiment sacerdotal; et la ville de Saumur pleure encore ce prêtre, modèle si achevé de toutes les vertus chrétiennes. Aujourd'hui, nous prions devant la dépouille mortelle du doyen de nos chanoines honoraires.

» Tous deux, bien qu'à des titres divers, marqueront au premier rang dans l'histoire ecclésiastique de l'Anjou au dix-neuvième siècle par leurs œuvres théologiques et littéraires, et, plus encore, par leur fidélité dans l'accomplissement du devoir et par leur attachement aux saines doctrines. Puissent-ils, en laissant parmi nous un si grand renom de science et de piété, être associés dans les joies de l'éternelle béatitude! C'est ce que nous demanderons à Dieu, en répétant avec confiance ces paroles de la Sainte Écriture: « Heureux ceux qui meurent dans la paix du Seigneur: *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* »

#### Mort de M<sup>sr</sup> Grolleau, évêque d'Evreux

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*:

« Jeudi dernier, une dépêche d'Evreux nous a appris la mort de M<sup>sr</sup> Grolleau. Ce douloureux événement, qui plonge dans le deuil le diocèse du vénéré défunt, affligera profondément, aussi, les nombreux amis qu'il comptait toujours en Anjou. Nous croyons savoir que Monseigneur assistera à ses funérailles la semaine prochaine. Sa présence à la funèbre cérémonie témoignera des liens qui attachaient toujours M<sup>sr</sup> Grolleau à son diocèse d'origine et des regrets qui s'élèvent de toutes parts autour de son cercueil. Sa Grandeur sera accompagnée de M<sup>sr</sup> Pessard, ami fidèle et ancien collègue du vénérable défunt à l'évêché d'Angers.

» M<sup>sr</sup> François Grolleau était né à Chavagnes-les-Eaux, le 4<sup>er</sup> novembre 1828. Après avoir fait ses études classiques au Petit-Séminaire Mongazon et ses études théologiques au Grand-Séminaire de notre ville, il avait été appelé à l'évêché d'Angers en qualité de secrétaire par M<sup>sr</sup> Angebault, le 17 décembre 1853. Tout en restant attaché à l'Administration diocésaine, il devint aumônier des Sœurs de la Visitation, le 4<sup>er</sup> mai 1865. Peu de temps après, le 28 juillet 1868, il fut nommé curé de Saint-Pierre de Saumur. Il était dans ce poste quand un décret impérial du 17 mai 1870 le désigna pour l'évêché d'Evreux. Préconisé le 27 juin suivant et sacré, dans la cathédrale de Tours, le 8 septembre, il fut installé solennellement à Evreux, le 14 septembre 1870.

» Nous dirons, prochainement, quels ont été les travaux et les vertus de sa vie. »

#### LES CONSEILS GÉNÉRAUX ET LES NOUVEAUX IMPÔTS

On assure qu'à la prière de M. Rouvier, M. Constans va inviter les préfets à s'opposer, pendant la session des Conseils généraux, à l'émission de tout vœu contre un emprunt et à la création de nouveaux impôts. Les préfets donneraient pour prétexte que ce sont là des matières politiques en dehors des attributions des assemblées départementales.

#### « L'UNION SAUMUROISE » SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Demain dimanche 6 avril 1890, suite et très-probablement clôture du concours de tir au fusil Gras, à la carabine et au pistolet, de 9 à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures du soir, au stand de la Société, rue des Boires.

#### AVIS AUX CHASSEURS ET AMATEURS DE TIR

Très prochainement un concours de tir « ball-trap » aura lieu et sera organisé par la société « l'Union Saumuroise ».

La date de ce concours, la nomenclature des prix et tous les renseignements seront publiés dans la presse locale et affichés dans la ville.

Le vice-président, directeur du Tir, PUICHAUD.

#### SAPINIÈRES INCENDIÉES

Mardi 4<sup>er</sup> avril, une femme Lavis, d'Allonnes, s'était rendue avec son petit garçon dans la lande de la Salandrière, appartenant à M. Ackerman, pour ramasser de la bruyère et de la *guinche* à matelas. Vers midi et demi, elle suspendit son travail, alluma du feu pour faire chauffer du lait à son enfant âgé de six mois.

L'herbe était sèche, le vent violent: bientôt elle vit le feu envahir la brande sans qu'il lui fût possible de le maîtriser au début. En un instant les flammes gagnèrent toute la lande et le vent les poussait sur la sapinière de la Buffaie, à M. le baron Le Pelletier.

Ce n'est que vers 3 heures du soir que cet incendie a été arrêté au carrefour de la Buffaie, grâce aux chemins qui se croisent en cet endroit et grâce aussi aux efforts et aux travaux des habitants des villages environnants, accourus en toute hâte. La surface brûlée a plus de trois kilomètres de circonférence en landes et sapinières. Les pertes atteignent plusieurs milliers de francs et ne sont pas couvertes par une assurance.

La femme Lavis, auteur involontaire du sinistre, en voulant lutter seule au début, a vu ses vêtements en feu et son petit enfant à tout un côté du visage brûlé.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES. — On écrit de cette commune au *Journal de Maine-et-Loire*:

« Dimanche dernier, pendant que les habitants de la Gouvinière assistaient à la grand-messe, le feu a pris dans un tas de bûches d'environ cinq cordes, adossé au pignon d'une maison qui relie tout un groupe de construction appartenant à M. Baudin, cultivateur.

» Heureusement M. Jacques Gautier, qui était resté seul dans le village, s'est aperçu de l'incendie. A ce moment, les flammes atteignaient déjà la couverture de la maison. Le cultivateur se mit aussitôt à crier au feu. Il fut entendu par MM. Guéret, ancien brigadier de gendarmerie en retraite, et Gasnereau, Louis, charron, qui accoururent en toute hâte.

» A l'arrivée de ces deux hommes, le feu avait entamé la couverture.

» M. Gasnereau, armé d'une barre de fer, enfonça la porte du grenier et réussit à faire la part au feu sur la couverture.

» Pendant ce temps-là, MM. Gautier et Guéret ne restaient pas inactifs. Le premier tirait de l'eau d'un puits profond et éloigné, passait les seaux pleins à l'ancien brigadier qui les portait à M. Gasnereau, installé sur le toit à côté d'un brasier ardent.

» Ces trois courageux citoyens combattirent

ainsi l'incendie pendant une heure et demie. Et quand les habitants furent de retour, le danger n'existait plus. Le feu avait été circonscrit au monceau de bûches.

» C'est ainsi que le village de la Gouvinière a été sauvé des flammes.

» L'incendie est accidentel.

» Le bâtiment endommagé était assuré, mais le bois ne l'était pas. »

#### LES VOLS

Il y a quelques jours, des voleurs se sont introduits dans une maisonnette appartenant à M. Pierre, jardinier à Montreuil-Bellay. Après avoir cassé un carreau, ils sont entrés dans la chambre dont ils ont forcé et arraché la serrure, et ont pris une somme de 25 fr., produit de la vente des légumes, et quelques outils estimés 5 fr.

Le 29 mars, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison de M. Pierre Tulasne, cultivateur à Vernantes. Une armoire a été fracturée et une somme de 2 fr. 50 a été soustraite. Ils se sont rendus ensuite dans l'écurie et ont emporté une somme de 15 fr. placée dans la malle du domestique.

Un vol de 720 fr. a été commis au préjudice de M. Ménard, Ferdinand, forgeron à Bécon. C'est dans le tiroir de l'armoire qui renfermait 4,000 fr. que cette somme a été prise. M. Ménard n'a de soupçon sur personne.

#### LE MORT VIVANT

Sur la foi d'un journal d'Angers, nous avons annoncé la nouvelle de la mort de M. Norbert-Rodière, sous-préfet de Castres, ancien secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire.

La nouvelle était prématurée. Deux jours plus tard, l'*Agence Havas* l'annonçait, cette fois, pour de bon.

Le *Patriote* dit que M. Norbert-Rodière, tué deux fois à Angers et à Paris, se porte parfaitement, et qu'il est en ce moment chez son beau-père, à Toulouse, pour y passer les vacances de Pâques.

#### CHANÇAY-NOIZAY-VEIGNE

Sous ce titre, on lit dans la *Petite France*:

« Ce n'est plus un secret pour personne que Denis Peltier, dans le cas où le jury l'eût acquitté pour le *Crime de Chançay*, aurait été maintenu à la maison d'arrêt.

» Peltier est sous le coup d'une nouvelle instruction pour l'assassinat des époux Choissard, à Noizay, et de Sentier, le meunier du Moulin-Rouge, commune de Veigné.

» Bien qu'ils remontent à environ deux ans, ces deux crimes sont encore présents à toutes les mémoires.

» Des indices fort graves ont été recueillis à la charge de Peltier. Ils avaient, comme nous venons de le dire, paru assez sérieux pour motiver son maintien sous les verrous.

» En présence de la condamnation suprême prononcée mercredi, nous ignorons s'il sera donné suite à l'instruction reprise sur les crimes de Noizay et de Veigné.

» En attendant, Peltier restera, en compagnie de Chabilan, le condamné à mort de jeudi, et de Touchelet, l'assassin de Lussant, condamné vendredi aux travaux forcés à perpétuité, jusqu'à ce que la justice ait statué sur son sort.

» Peltier ne s'est guère départi du calme que nous lui avons vu pendant les débats. A part quelques moments de découragement bientôt réprimés, il se contente de protester de son innocence, lorsque l'occasion s'en présente.

» Le condamné a signé son pourvoi en cassation. »

#### UNE CENTENAIRE A NANTES

M<sup>me</sup> Sainte-Rose Demion, veuve Robin, qui célébrait mardi le centième anniversaire de sa naissance, fut baptisée à Sainte-Croix, le 1<sup>er</sup> avril 1790, par M. l'abbé Guibert, vicaire de la paroisse.

Elle était le quatorzième enfant d'une fa-

mille dans laquelle la longévité paraît héréditaire. Ses frères et sœurs ont atteint une vieillesse avancée et cinq d'entre eux ont dépassé 90 ans. M<sup>me</sup> Robin les a tous dépassés ; elle répète souvent : « Je crois bien que le bon Dieu m'a oubliée sur la terre. »

Son anniversaire a été célébré à Notre-Dame de Bon-Port par une messe dite par M. le curé, qui a prononcé une touchante allocution.

L'église était pleine comme aux jours des plus grandes fêtes.

Entourée de ses 75 neveux et petits-neveux, la vénérable centenaire semblait porter allègrement le poids de son siècle.

M<sup>me</sup> Robin jonit d'une excellente santé, sans être tout à fait exempte de rhumes et de bronchites. A la voir aujourd'hui, on ne dirait pas qu'elle a eu l'hiver dernier deux attaques d'influenza.

Veuve depuis 55 ans, elle n'a jamais eu d'enfants ; mais, en revanche, elle possède quatre générations de neveux.

#### LES HIRONDELLES

S'est-on aperçu que le nombre des hirondelles qui viennent de nous revenir avait sensiblement diminué ? Non, peut-être. On a remarqué, par contre, que le nombre des insectes nuisibles aux cultures s'était accru dans d'effrayantes proportions.

Cela ne proviendrait-il pas, pour une large part, de la guerre que l'on fait aux oiseaux en général, ces précieux auxiliaires des agriculteurs, et en particulier à l'hirondelle, dans un but de spéculation ?

On sait qu'à chaque printemps, ces charmants volatiles nous reviennent avec constance, mais fatigués, exténués. Après leur longue traversée, ils se reposent sur le moindre point d'appui.

Dans les Bouches-du-Rhône, certains industriels ont imaginé ce procédé cruel : ils tendent sur le bord de la mer un fil de fer qu'ils soutiennent avec des isolateurs ; l'hirondelle se pose sur le fil qui lui barre la route ; le chasseur, caché derrière un rocher, le met en communication avec une pile électrique et toutes les hirondelles tombent foudroyées.

En 1887 et 1888 il en a été expédié des milliers à Paris. Leurs plumes servent aux modistes pour l'ornementation des chapeaux de femme.

Si cette destruction continue quelques années encore, dans dix ans il n'y aura plus d'hirondelles que dans les collections.

Or, cet oiseau détruit par jour, en insectes, deux ou trois fois le poids de son corps. Dans notre pays, où la culture voit se multiplier les insectes, les hirondelles sont plus utiles que jamais.

Il faut, dans l'intérêt général, qu'on interdise la chasse aux hirondelles, quel que soit l'engin dont le destructeur se serve.

#### LES NIDS ET L'AGRICULTURE

Voici le moment de rappeler les prescriptions de la loi, au sujet des nids d'oiseaux.

Il est expressément défendu de prendre ou de détruire les nids d'oiseaux de pays, les œufs et leurs couvées, à l'exception de ceux de corbeaux, de pies, de pigeons ramiers et des oiseaux de proie, dans les bois domaniaux, communaux et particuliers, dans les haies, buissons, sur les arbres des promenades et des chemins et sur toutes les propriétés publiques et privées, closes ou non closes, autres toutefois que celles appartenant à une habitation et entourées de clôtures continues faisant obstacle à toutes les communications avec les héritages voisins.

La même défense s'applique aux petits animaux non nuisibles. On rappelle que l'article 44 de la loi du 3 mai 1844 punit d'une amende de 16 à 100 francs ceux qui auront contrevenu à la défense qui précède, et que, aux termes de l'article 28 de la même loi, le père, la mère, le tuteur, les maîtres et commettants sont civilement responsables des délits de chasse commis par leurs enfants mineurs, pupilles, domestiques et préposés.

#### TOILETTES DE PRINTEMPS

Jeudi 3 avril, à la première réunion du concours hippique, à Paris, les femmes avaient pour la plupart des toilettes extraordinaires. Le bon goût français a-t-il disparu ? Les chapeaux de toutes formes, les uns menaçant le ciel et les autres tournés mélancoliquement vers le sol ; ceux-ci larges, ceux-là étroits, sont couverts cette année de bandes de velours ou de soie multicolores, bariolés de teintes bleues, jaunes, rouges, vertes, marron, qui peuvent rappeler vaguement les dômes des palais de l'Exposition, mais qui n'ont rien de beau.

Les robes ne sont pas moins voyantes, éclatantes, étourdissantes ; les unes en violet sont recouvertes de bretelles vertes ou jaunes qui attirent l'œil et l'éblouissent. C'est la plus réjouissante décomposition des rayons solaires. Les manches prennent des formes bizarres, qui étonnent et stupéfient. Il n'y a plus de mode à proprement parler ; chaque femme se met à sa façon, mais chacune cherche à se distinguer. Celle-ci s'inspire de la période du Directoire, celle-là de la Restauration ; peut-être dans quelques jours aurons-nous de nouvelles surprises.

#### VARIÉTÉS

##### Pour l'omelette de Pâques

NOUVELLE (1)

— Quelle couleur dorée ! quelle saveur apétissante ! quel parfum exquis !

— Oh ! messieurs, répondit la châtelaine avec un sourire gracieux, ce n'est pas à moi qu'il faut adresser vos compliments, mais à mon mari qui fut l'inventeur de cette omelette originale.

Les invités, assis autour de la table, où s'élevaient plats et flacons destinés à célébrer joyeusement la fête de Pâques, se regardèrent avec une surprise mêlée de curiosité.

Victor Loremont, le maître du logis, semblait ne point prendre garde à la double sollicitation qui lui était adressée par ses amis et par sa femme. C'était un homme de quarante-cinq ans environ, robuste, assez distingué, qui se laissait volontiers absorber par sa pensée un peu inquiète et son instinct investigateur. Il avait consacré sa vie à l'étude et réalisé des découvertes pour lesquelles l'Académie de Médecine lui décerna plusieurs fois des récompenses encourageantes. Sa réputation méritée lui conquit une excellente clientèle à Bordeaux et il aimait se reposer de sa besogne ardue, aux fêtes carillonnées, dans le château de la Tour-Noire qu'il avait acheté depuis quelques années.

La femme du docteur, Marguerite, était au contraire d'un caractère très enjoué. Dans l'épanouissement de ses trente ans, elle faisait les honneurs de sa maison avec beaucoup de goût et d'entrain.

Comprenant que Victor prendrait plaisir quand même à la révélation de leurs premières amours, Marguerite fit une moue pleine de gentillesse au docteur et, s'adressant aux invités attentifs, elle commença ainsi...

— Ce qui vous a surpris sans doute, messieurs, c'est l'odeur particulière du plat du jour, de la traditionnelle omelette de Pâques ?

— Oui, cousine, riposta Jules Danflour, en vidant sa coupe rayonnante de vin blanc.

— Eh bien, continua Marguerite avec une charmante désinvolture, il faut remonter un peu en arrière, dans les évocations du passé, pour en retrouver l'origine et en divulguer le secret... C'était par une belle matinée de printemps, absolument comme dans un roman. Une jeune fille passait avec sa servante sur l'esplanade des Quinconces. Le soleil était resplendissant. Des bouquetières allaient et venaient, offrant leurs fleurs aux promeneurs. C'était trop tentant pour résister. La fillette choisit un petit bouquet de violettes et s'apprêta à le payer. Tout à coup, une vive rou-

geur illumina son front. La pauvre enfant remplaça les fleurs dans la corbeille de la marchande, s'excusa en balbutiant et se disposa à continuer son chemin, décontenancée, humiliée d'avoir ainsi oublié le porte-monnaie.

— Prenez toujours, mademoiselle, répétait la bouquetière ; pour deux sous, je puis bien vous faire crédit ; vous me payerez un autre jour.

— Brave cœur, murmura Danflour, en découplant une deuxième tranche d'omelette.

Le docteur Loremont, comme réveillé en sursaut, regarda Marguerite avec affection et s'écria allégrement :

— C'est vrai, ma chère amie, tu étais d'abord rouge comme les roses de la bouquetière, puis tu devins pâle et tremblante. J'avais deviné ton chagrin. Je m'élançai vers la marchande en lui disant : « Donnez-moi un cent de violettes, les plus belles, n'importe le prix ! » Puis je te les offris en ajoutant : « Acceptez-les, mademoiselle ; dans ma main, ces fleurs seraient vite flétries ; à votre sourire, elles conserveront toujours leur fraîcheur ! »

Il se fit un moment de silence.

— Puisqu'il faut tout révéler, insinua le docteur, j'achetai un deuxième bouquet, ce petit bouquet de violettes qui avait été choisi par Marguerite. Je le conservai précieusement, comme un talisman. Je crois, en effet, que c'est à l'influence de cette rencontre, à la contemplation fidèle de ces fleurs, que je dois la réussite de mes travaux.

A ces mots, le docteur s'arrêta. Il craignait de pousser plus avant son récit et de raviver une page de la vie de sa compagne qui faisait perler des larmes aux beaux yeux de Marguerite.

Celle-ci surmonta sa douleur et compléta le premier chapitre d'amour raconté par le mari.

— Quatre ans après, dit la châtelaine, une jeune fille triste et rêveuse veillait au chevet de sa vieille mère devenue aveugle. Tous les secours de la science avaient été impuissants à soulager la malade. Désespérée, elle réclama le concours d'un médecin dont la réputation précoce grandissait avec des cures merveilleuses, chaque jour accomplies par son incontestable supériorité. Le docteur arriva, examina la moribonde et lui rendit rapidement la santé... Lorsqu'il fallut régler les honoraires, le docteur refusa l'argent qu'on voulait lui donner et tous les cadeaux que ma mère lui présenta. Il déclara qu'il serait suffisamment récompensé, si l'on acceptait une relique qu'il gardait depuis quelques années. Sans attendre notre réponse, il envoya dans un coffret un petit bouquet de violettes, à peine défraîchi, et comme arrosé par des larmes. Ma mère m'interrogea. Je lui fis l'aveu de mes sentiments favorables aux projets du docteur ; je lui montrai le bouquet de violettes, autrefois offert par l'étudiant et conservé avec soin par ma sympathique tendresse... Hélas ! ma mère ne profita pas longtemps de notre bonheur. Elle mourut peu de temps après notre mariage...

— Mais sans avoir, la brave femme, connu et apprécié l'omelette de mon invention, s'empressa d'ajouter le docteur, qui s'efforçait ainsi de chasser la pensée dont souffrait Marguerite.

Les convives se regardèrent indécis.

Fallait-il perdre cette occasion de connaître enfin le mot de cette énigme, sous forme d'omelette délicieuse ?

Le cousin Jules Danflour, usant des privautés que confère une telle parenté, insista pour obtenir la fin de l'histoire qui les intriguait depuis le commencement du repas.

— Soit, dit le docteur. Comme vous, Messieurs, la bonne femme eût proclamé cette omelette excellentissime, à cause de mon intention... Donc, le ciel ne m'ayant pas encore accordé de rejeton, je conseillai à Marguerite de vivre pour nous-mêmes, en attendant. Comme mon trésor le plus cher est le bouquet de violettes, témoin de nos premiers aveux échangés, j'ai engagé ma femme à le volatiliser

ensemble, par petites doses, d'année en année. Je lui avais offert le bouquet, sur les Quinconces, le jour de Pâques. Voilà pourquoi, à pareille date, pour la même fête qui est en même temps l'heureux anniversaire de notre amour, on détache une violette du bouquet toujours conservé, pour la glisser dans l'omelette pascalle.

Un éclat de rire accompagna ces paroles, qui dénotaient autant d'originalité que de délicatesse dans le caractère ordinairement sombre du docteur.

On félicita la châtelaine, qui avait habilement confectionné l'omelette parfumée d'après la recette inédite de son mari, et on se promit de raconter l'aventure à tous les camarades.

— Surtout, ne manquez pas d'expliquer, ajouta le docteur, que c'est un bouquet de fleurs à peine entamé et que vous êtes invité à partager encore l'omelette de Pâques, à la centième violette !

LOUIS ARISTE.

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉE PARISIENNE. — Administration de M. FRESPECH

LUNDI 7 Avril 1890

REPRÉSENTATION DU SUCCÈS PARISIEN

Avec le concours de

M<sup>me</sup> Ph. ANDRÉA ; M. AUVRAY, de l'Ambigu ; M<sup>me</sup> L. CORBIN, du Gymnase ; M<sup>lle</sup> A. DETAILLY, du Vaudeville ; M. FRESPECH, de l'Odéon ; M. GABEL, des Variétés ; M. PÉRIGNI, de l'Ambigu ; M. VASLIN, de l'Odéon.

#### L'ESPIONNE

Drame en 5 actes, par M. Georges de Bompar et Henri Duchez.

M<sup>me</sup> Ph. ANDRÉA remplira le rôle d'Edith, qu'elle a créé à Paris.

LA SCÈNE SE PASSE AU CANADA EN 1758-1759

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

#### PILULES GICQUEL

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires

Mauvaise Estomac

Manque d'Appétit, Mauvaise Tête

Étourdissements

Douleurs, Rhumatismes

1<sup>re</sup> 50 la boîte — dans toutes les Pharmacies.



LE GRESHAM

C<sup>ie</sup> Française d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848

Actif : 108 Millions 578,528 fr. 96

ASSURANCES VIE ENTIERE, MIXTES, à TERME FIXE

Extra risques modérés de Guerre et de Voyages

RENTES VIAGERES

Payables sans frais au Taux de 8, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000

à Paris, dans les Immeubles de la C<sup>ie</sup> 30, Rue de Provence

et dans les départements chez MM. les Agents de la C<sup>ie</sup>.

M. SOREL, 18, place Saint-Pierre.

#### Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

Assortiments d'Articles de Pâques des plus variés, vendus à des prix exceptionnels de bon marché.

Vannerie — Œufs décorés — Œufs candis — Œufs chocolat

Poissons d'avril en chocolat et sucre, etc., etc.

Tout acheteur de 3 fr. de Confiterie aura droit à un billet de Tombola — D. ux lots gagnants.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont un traité avec la Société des Gens de lettres.

# BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement — ANGERS — Place du Ralliement

PARIS, Maison principale, 2, rue du Pont-Neuf, 2, PARIS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

HOMMES		ENFANTS	
REDINGOTE, drap noir, doublé soie, depuis . . . . .	40 fr.	COMPLET Régent, double faux gilet, depuis . . . . .	22 fr.
COSTUME complet fantaisie (3 pièces), depuis . . . . .	28	COMPLET Marin, cheviotte bleue, broderie laine, depuis . . . . .	12
PANTALON fantaisie, affaire exceptionnelle, depuis . . . . .	8	COMPLET Veston (3 pièces), nouv. en cheviotte, depuis . . . . .	16

GRAND CHOIX DE DRAPERIE POUR VÊTEMENTS SUR MESURE, BONNETERIE, CHEMISERIE, CORDONNERIE, GANTERIE, LINGERIE, etc.

Expédition et remboursement FRANCO, à partir de 25 francs

La BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à Saumur

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A l'amiable

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Tonnelles, n<sup>os</sup> 6 et 8, à l'angle de la rue de la Cocasserie,

Joignant M. GUILLEMET.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (251)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A LOUER

### MAISON DE CAMPAGNE

Au Pont-Fouchard,

Avec Clos de Vigne et Jardin

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (252)

## A VENDRE OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

### MAISON

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## A CÉDER

### Grand Hôtel d'Anjou

Rue d'Orléans, à Saumur.

S'adresser à M. ODOUARD, qui l'exploite. (138)

## MAGASIN

### D'ÉPICERIE

A céder

Au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

## Herbage de l'île Ponneau

M. HUET, place du Roi-René, prévient le public qu'à partir de ce jour, il prendra des chevaux au vert dans de bonnes conditions.

On peut également s'adresser à M. PICHARLES, maréchal, rue d'Orléans. (305)

## A VENDRE

Une très grande et belle Armoire Louis XV (AUTHENTIQUE), pouvant servir de bibliothèque.

S'adresser chez M. H. HARDY, fabricant de meubles de styles, à la Croix-Verte, qui demande des ouvriers et des apprentis sculpteurs. (287)

## Changement de domicile

L'ÉTUDE de M<sup>e</sup> A. MULLON, huissier à Saumur, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 29 (près la place Dupetit-Thouars), est transférée depuis le 4<sup>e</sup> avril rue Dacier, n<sup>o</sup> 28.

## CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés, 20 francs l'hectolitre.

S'adresser route de Rouen, n<sup>o</sup> 24 bis. (13)

M. BRAC, notaire à Saumur, demande UN CLERC, écrivant bien, pouvant faire les actes courants et la comptabilité.

M<sup>me</sup> Biron

LINGE à la MAIN & BRODERIES

Rue Haute-Saint-Pierre.

ON DEMANDE un jeune homme de 15 à 16 ans pouvant s'occuper d'écritures.

S'adresser au bureau du journal.

## SULFATE DE CUIVRE

1<sup>re</sup> Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Daillé, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

## Ville de Longué

Construction à forfait

D'UNE

### MAISON D'ÉCOLE

De Garçons

Le Maire de la ville de Longué prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, le dimanche 27 avril 1890, à une heure de l'après-midi, en la salle de la Mairie, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter à forfait, pour la construction d'une école de garçons et l'appropriation d'une maison devant servir au logement de l'instituteur.

Le montant du devis, dressé par M. Roffay, architecte à Saumur, s'élève à la somme de vingt-huit mille cent sept francs quatre-vingt-sept centimes (28.107 fr. 87), non compris les honoraires de l'architecte qui restent à la charge de la commune.

Le montant du cautionnement à fournir en numéraire est fixé à la somme de quatorze cents francs (1.400 fr.).

Mairie de Longué, le 24 mars 1890.

Le Maire,

Marquis DE MAILLÉ.

## PILULES BEECHAM

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS : Accumulation de bile et de glaires, constipation, migraine, etc.

Les PILULES BEECHAM purifient le sang et en régularisent le cours : aussi sont-elles très recommandées aux Dames.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre) Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec instruction détaillée. Seuls Représentants pour la France et ses Colonies : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées, 2, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS. DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

## La Meilleure Montre du Monde

SANS RIVALE \* EXACTE \* DURABLE \* BON MARCHÉ

### POUR HOMMES

Demandez la Série J

Une belle montre (trotteuse). Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel massif, échappement Duplex, aiguilles de secondes, quatre rubis. Marque l'heure comme les chronomètres les plus luxueux. Chaque montre est vendue avec garantie sérieuse de 2 ans.



Série L.

### POUR DAMES

Demandez la Série L

Une petite montre de dame. Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel, verre plat, en cristal biseauté, rubis. Un triomphe d'horlogerie américaine. On en fabrique plus de 2,000 par jour et en 3 ans on en a vendu plus d'un million! Les réparations ne coûtent presque rien.

23 fr. LA MONTRE WATERBURY 23 fr.

Ces montres sont fabriquées en Amérique au moyen de machines automatiques perfectionnées au plus haut degré. — L'ancienne Waterbury (série E), à long ressort, se vend toujours 12 fr. 50.

Certificat. — L'illustre savant M. EDISON, a écrit : « Je porte depuis longtemps une montre Waterbury et puis constater qu'elle est la seule que je connaisse qui marche toujours exactement. Je m'en suis servi même auprès des machines électriques, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. »

Dépôt à SAUMUR, A. GOUIN, 48, Rue St-Jean

## ÉPICERIE PARISIENNE

### IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix. — Conserves de 1<sup>er</sup> choix

Petits pois . . . . .	la boîte	0.85	la 1/2	0.45
» » très fins . . . . .	—	1.60	—	0.85
Haricots verts . . . . .	—	0.85	—	0.45
» » très fins . . . . .	—	1.50	—	0.80
Asperges entières . . . . .	—	1.30	le flacon	2.25
Sardines à l'huile depuis . . . . .	—	0.40		
Thon à l'huile depuis . . . . .	—	0.75		
Homard entier . . . . .	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon du Japon . . . . .	la boîte	0.90	et	1.40
Filets de harengs à l'huile . . . . .	—	0.50	et	0.80

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.